

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13/12/2022

Dossier complet le :

10/02/2023

N° d'enregistrement :

2022-6629

1. Intitulé du projet

Reconversion d' une peupleraie exploitée en prairie bocagère dans le cadre de projets opérationnels du programme Territoire Engagé pour la Nature de l' Agglomération de Saumur

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Bellevigne-les-Châteaux

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M.FROGER (maire)

RCS / SIRET

2 0 0 0 8 2 5 7 6 0 0 0 1 4

Forme juridique

collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47.	Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion des sols
a)	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le marais de Baffou sur l'ancienne commune de Brézé, a fait l'objet historiquement d'une première phase de restauration lors d'un plan de gestion réalisé en partenariat avec la commune et le Parc en 2013. Cette première tranche concernait la reconversion d'une ancienne peupleraie de 3,60ha. Cette dernière a abouti à la restauration d'une zone humide avec une vocation pédagogique au travers d'un sentier d'interprétation (platelage, panneaux pédagogiques, observatoire). Les travaux entrepris lors de cette première tranche en 2013 étaient : le broyage des souches et rejets de peupliers, la création de 3 mares avec enlèvement des boues, la plantation d'arbres et de haies et la création d'un cheminement pédagogique.

Aujourd'hui, le projet porté par la commune avec l'appui du Parc dans le cadre du TEN concerne la seconde partie de la parcelle, actuellement en friche après exploitation de la peupleraie, avec l'objectif d'une reconversion en prairie humide pâturée. Ces travaux ont déjà fait l'objet d'études en 2013 (étude topographique et hydraulique du site, étude paysagère) et ont été reportés pour permettre l'exploitation des peupliers alors en place à leur maturités. Les travaux concernent donc la reconversion de cette ancienne peupleraie exploitée d'une surface totale de 6,34 ha en prairie bocagères avec broyage des rejets et des souches, pose de clôtures et création d'une mare, dans la continuité des travaux menés en 2013.

4.2 Objectifs du projet

Restaurer un milieu bocager à vocation environnemental et pédagogique, valorisable durablement d'un point de vue agricole par pâturage tout en restaurant et assurant des continuités bocagères, prairiales et humide au sein du corridor formé par la Dive et le Thouet.

Le projet prend place dans le programme d'action Territoire Engagé pour la Nature de l'Agglomération de Saumur validé en 2020 par la région. Ces travaux bénéficient du soutien financier de la Région Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Nature couvrant la période 2021-2023.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La peupleraie présente sur le site a été exploitée il y a plusieurs années, les souches se sont déjà dégradées. Cet espace n'a jamais été replanté, seul des rejets de frênes et peupliers se sont développés sur certains secteurs.

Les travaux de reconversion comprendront :

- le broyage des rejets de peupliers et le débroussaillage sélectif de la parcelle ainsi que le rognage/broyage des souches permettant à terme une exploitation agricole (pâturage et/ou fauche) optimale de la surface. Les produits issus du broyage seront valorisés dans la filière bois/composte.
- la mise en place de clôtures barbelées (poteaux bois d'acacia fendu non scié, espacement 3m, angles avec jambes de force, hauteur 220cm, diamètre entre 10 et 18cm ; clôtures : barbelés 2 fils 4 picots diamètre environ 2,5mm, 4 hauteurs de 40cm du sol à 1m40 de haut (possibilité doublage en grillage à mouton maille de 15cm 1,20m de haut en partie basse) et de barrière de prairie galvanisée 1,20 m de hauteur minimum, 4m de large ajustable, poteaux acier scellés
- la création d'une mare d'environ 700m² en pentes douces créant une large zone de faible profondeur (20 à 60cm) puis une zone refuge plus profonde (1 à 2m de profondeur) évitant des assècs trop fréquents (boues évacuées hors site).
- restauration hydromorphologique légère du cours d'eau traversant la parcelle qui a subi un fort recalibrage (berges abruptes, lit enfoncé : profondeur 25,97 NGF en entrée 26,81 NGF en sortie mesurée en 2013) permettront d'adoucir la pente des berges, recréer des banquettes favorisant reconnexion aux zones humides et la biodiversité.
- UN puits (profondeur <10m, diamètre 1,20m, buse non étanche non perforées) permettra l'abreuvement des animaux hors milieux naturels. Ce dernier sera équipé de deux pompes à nez.
- la plantation, la taille et l'entretien de haies, arbres isolés et ripisylves préférentiellement maintenue lors de.s travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entretien des nouvelles prairies sera effectué par pâturage et/ou fauche via un exploitant agricole local. Un Bail rural Environnemental viendra encadrer cette exploitation répondant à des exigences écologiques précises (chargement faible, période pâturage limitée, mise en place d'un pâturage tournant entre les deux parcs) correspondant aux exigences d'un cahier des charges Natura 2000

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement
Loi sur l'eau
Déclaration d'ouvrage puits à usage domestique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie globale de la parcelle	99 420 m ²
superficie concernée par la demande et les travaux	63 420 m ²
clôtures barbelées	1700 mètres linéaires
mare	700m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Marais de Baffou 49400
Bellevigne-les-Châteaux

parcelle AH46

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. 0 ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project description]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide probable identifiée à la DREAL Pays de la Loire id ZH : 36266

			PPRI du val de Thouet aléa 3 (fort) approuvé en septembre 2015
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situ à proximité du projet d' extension du site Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau - vallée du Thouet » porté par le PNR Loire-Anjou-Touraine.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 puits est prévu dans la nappe d'accompagnement de la Dive. Abreuvement d'une dizaine d'animaux type bovins sur une période de 6 à 8mois /an : <1000 m3/an assimilé à un usage domestique et dont l'impact est très limité sur le milieu (en comparaison avec l'occupation des sols précédente consommation d'une peupleraie mature comprise entre 3200 à 6000m3/ha/an d'après Meiresonne et al., 1999) Toutes les précautions seront prises lors des travaux pour contrer tous risques de pollution ou de perturbation du milieu, les matériaux seront
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Création d'une mare de 700m ² et d'un puits, les excédents de matériaux seront limités et tous exportés hors de la zone humide lors de la création des aménagements.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet aura peu d'impacts directs sur les espèces ou habitats, la période d'intervention étant prévue à l'automne-hiver pour limiter au maximum le dérangement occasionné notamment sur l'avifaune et l'entomofaune. Par ailleurs à terme la restauration de se site incluant une diversification des habitats naturels, ces travaux permettront d'augmenter l'accueil de la biodiversité sur ce secteur.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	réduction de la surface forestière mais augmentation de la surface bocagère (prairies pâturées ou fauchées, haies, mares)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	risque d'inondation, le projet n'a pas d'impact sur la zone d'expansion de crues
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	uniquement pendant la réalisation des travaux : utilisation d'engins Toutes les précautions seront prises lors des travaux pour contrer tous risques de pollution ou de perturbation du milieu.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de l'orientation parcellaire : passage d'une activité sylvicole à une activité agricole (fauche ou pâturage).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La restauration d'une zone humide fonctionnelle participe au maintien de ses nombreux services écosystémiques, comme le soutien à l'étiage et l'écrêtement de crue, la dépollution de l'eau et le maintien d'une biodiversité riche. Par ailleurs ce site participe par ses aménagement pédagogique à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à l'éducation à l'environnement.

Une vigilance accrue sera portée lors des travaux sur les engins employés, les prestataires devront s'assurer de l'absence de fuites et les travaux seront menés en fonction de la portance des sols.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet devrait être dispensé d'étude d'impact car celui-ci s'inscrit dans un dispositif régional de renforcement de continuités écologique. En effet, le projet a été élaboré afin de mettre en œuvre de façon opérationnel la politique "Territoire Engagé pour la Nature" dans laquelle il s'intègre avec le soutien de la Région Pays de la Loire (2021-2023).

Ce projet a pour objectif premier de réhabiliter ce site en prairie maraîchageuse et ainsi redonner un aspect fonctionnel à la zone humide. Aussi, le réseau bocager permettra de restaurer le paysage tel qu'il était présent historiquement.

Enfin, ce projet est en cohérence avec le PLU de la commune en effet la parcelle est en zone N (Naturelle) et les travaux de restauration du marais sont en adéquation avec les objectifs de préservation des milieux naturels et paysages exceptionnelles de

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
extrait du PLU plan de prévention des risques plan cadastrale matrice cadastrale

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bellevigne-les-Châteaux

le, 10/02/2023

Signature



Le Maire.

